

ACLOU

LAT 44°41'56" N
LONG 1°11'05" O



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACLOU DU SAMEDI 30 MAI 2026

Le 30 mai 2025 à 10 h 45, les membres de l'ACLOU se sont réunis au quartier Afrique de l'île aux oiseaux à la cabane de Yann Darriet.

L'Assemblée est présidée par Thierry Dupuch en sa qualité de président, Cécilia Dupuch, trésorière, Philippe Laura, secrétaire.

Nous sommes 25 personnes présentes sur 54 adhérents à ce jour. Aucune condition de quorum n'étant prévue dans les statuts, les décisions seront prises à la majorité plus une voix des personnes présentes et représentées, à jour de leur cotisation.

L'assemblée générale peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour prévu :

- rapport financier,
- rapport moral
- renouvellement du conseil d'administration
- questions diverses.

Le président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes qui se sont déplacées bien que cette AG ne se tiennent pas le même jour que celui du nettoyage de l'île, comme auparavant.

Le président rend hommage à Nicole Caillau, maman de Jean-Yves qui nous a quittée très récemment.

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2025.

Rapport financier

La trésorière présente le rapport financier qui s'établit comme suit :

Recettes

| | |
|------------------------------|-----------------|
| 86 cotisations + dons (20 €) | 1 320,00 |
| Total recettes | 1 310,00 |

Dépenses

| | |
|-----------------------|---------------|
| Frais de bouche | 378,36 |
| Site internet Aclou | 170,00 |
| Cotisation Caub'arc | 80,00 |
| Assurance | 128,18 |
| Frais de banque | 116,00 |
| Total dépenses | 872,54 |

Disponible au 10/05/2025 9 353,60

Disponible au 29/05/2026 **9 791,04**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

La question d'augmenter les cotisations est posée. Il est répondu que cela pourrait se justifier si des actions « coûteuses » étaient engagées.

Rapport moral

Nouvelle municipalité

Une nouvelle municipalité est en place à la Teste de Buch depuis le 22 mars 2026. L'Aclou souhaitons bonne réussite au maire M. Gouaichault et à toute son équipe. À noter que le premier adjoint, notamment en charge de l'île, est Matthieu Cabaussel, contraint dès lors de démissionner de son mandat du conseil d'administration de l'Aclou.

Actualisation du plan de gestion

Plusieurs réunions et ateliers thématiques concernant l'actualisation du plan de gestion se sont tenues à partir du 3 juin 2025 à l'initiative du Conservatoire avec plusieurs intervenants.

L'Aclou a participé à toutes ces réunions et ateliers et a notamment produit un document d'analyse et de propositions concernant les fiches actions du plan de gestion 2013.

Nous avons réaffirmé notre volonté d'être associé, plus que par le passé, à sa mise en œuvre.

Des réunions de finalisation sont prévues avant la fin de l'année.

À noter que la chasse fait désormais partie du plan de gestion du Conservatoire.

Conseil de site

Nous avons participé le 2 décembre 2025 au Conseil de site qui présente le bilan de la gestion. Nous demandons depuis longtemps que ce rapport nous soit soumis avant la réunion afin que nous puissions l'examiner au préalable.

Compte rendu et rapport sont en ligne sur notre site Internet.

Cabane n° 11 du Port de l'île

Suite à deux de nos courriers, une réunion et avis de la nouvelle municipalité, le Conservatoire a finalement accepté le 4 mai 2026, après un long refus, à autoriser les ayants droit de feu Mme Quancard (Caroline et Pierre-Emmanuel Fabre) à poursuivre l'occupation de la cabane jusqu'à l'échéance de la COT (31 décembre 2028).

Nous en sommes heureux, considérons qu'il s'agit d'une victoire en partie due à l'Aclou et regrettons que le Conservatoire ait tant tardé à prendre une décision de bon sens qui s'imposait.

Renouvellement des conventions d'occupation temporaire en continuité

Nous avons rendez-vous le 16 juin avec le Conservatoire et la mairie pour examiner les modalités de renouvellement des COT en continuité, en vue de simplifier ce processus.

Nous souhaitons que cette réunion puisse avoir un objet plus large et permette notamment d'examiner quelques articles des COT qui nous paraissent exercer un contrôle toujours plus fort du Conservatoire sur l'occupation des cabanes..

Nettoyage de l'île

Le nettoyage de l'île, désormais organisé par la mairie, s'est tenu le 16 mai dernier. Une soixantaine de participants, dont le nouveau maire de la Teste-de-Buch, étaient présents.

Il est noté que cette journée « île propre », initiée en 1997 par l'Aclou, aura 30 ans l'année prochaine.

Podcasts

Une série de podcasts intitulée « L'écho des cabanes » a été réalisée et mise en ligne sur le site internet de l'Aclou. Il s'agit de courts entretiens avec des gens de l'île pour recueillir et garder vivants leurs témoignages. Six sont en ligne, d'autres viendront...

Attribution de la cabane n° 34

Nous avons été informés du lancement, le 22 mai 2026, de la mise en attribution de la cabane n° 34 (Saous) ; les candidatures sont à envoyer au plus tard le 25 juin avec des visites les 8 et 9 juin. Cet avis est publié par la mairie pour le compte du Conservatoire du littoral.

L'Aclou note que :

- le règlement a été modifié. Le Conservatoire et la mairie notent tous deux indépendamment la candidature écrite puis orale, une moyenne est faite entre les deux.
- une clause introduisant le recours à une commission de conciliation (auxquelles participent les deux associations d'usagers) en cas de conflit entre les parties a été ajoutée.
- la COT elle-même n'est pas fondamentalement modifiée, mais certaines dispositions dénoncées par l'Aclou restent en vigueur et sont subtilement renforcés.

L'Aclou adressera un courrier au maire de la Teste pour manifester sa surprise, alors que l'actualisation du plan de gestion (annexé à l'appel d'offres) est toujours cours de discussion et que cette COT serait d'une durée de 7 ans et 2 mois, ce qui constitue une rupture d'égalité avec les COT en cours.

Jean Dubrous note qu'un processus de mise en attribution après l'approbation du plan de gestion pourrait en constituer un test de robustesse.

Ce courrier sera discuté avec l'autre association d'usagers avant son envoi officiel.

Lutte contre l'érosion

L'Aclou s'est rapprochée du bureau d'études Cerama pour obtenir des propositions sur des travaux de lutte contre l'érosion. Nous avons obtenu un devis de l'ordre de 6 000 € pour une étude que le quartier du Port de l'île. Aucune décision n'est encore prise.

Aide juridique

L'Aclou étudie la possibilité de disposer une aide juridique afin de disposer d'arguments juridiques sérieux pour défendre nos positions sur certaines dispositions des COT, notamment la prise en compte des travaux de réhabilitation engagés sur la durées des COT et le problème de vidage des cabanes à l'échéance en cas de décès du titulaire. Un devis de 6 000 € nous a été proposé. Aucune décision n'est encore prise.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'administration.

Conformément à nos statuts, il faut renouveler le tiers de notre conseil d'administration. Matthieu Cabaussel est démissionnaire, Yan Darriet, Christine Mora et Philippe Laura remettent leur mandat en jeu. Arnaud Dessale est candidat.

Ces quatre candidats sont élus à l'unanimité.

Questions diverses

Jean Dubrous insiste sur le fait que l'Aclou doit définir ses priorités dans le cadre de ses réunions avec le Conservatoire. Il a établi une note de synthèse dans ce sens.

Le problème de la surélévation possible des cabanes est posé. Il semble que le Conservatoire n'y soit pas totalement opposé et une demande récente de reconstruction à H + 30 cm a été acceptée.

Cécile Broutin est favorable pour disposer d'une aide juridique afin d'examiner d'autres AOT en France et disposer de meilleurs atouts pour discuter de certaines dispositions des COT. Ces discussions devraient être entamées très rapidement. Christophe Gris estime que certaines dispositions des COT peuvent en effet être examinées au plan juridique.

Cécile Broutin demande des précisions sur la cotisation Caub'arc de 80 €, relativement importante. Il s'agit d'une confédération des associations d'usagers du Bassin d'Arcachon. Il est proposé qu'elle puisse être mobilisée sur des sujets qui nous concernent, l'érosion notamment.

Dans le même esprit, il est proposé que l'Aclou puisse être membre du Parc marin. Philippe Lemerrier estime en effet que ce pourrait être utile et pense que les instances sont en cours de renouvellement.

La question de remise en état du puits est posée. Ce sujet n'est évoqué qu'en priorité n° 3 dans le futur plan de gestion et il est peu probable qu'une autorité quelconque prenne la responsabilité de le remettre en état. On pourrait envisager des actions légères de test, comme un tubage PCV sur une trentaine de mètres, en liaison avec la partie privée de l'île.

Jean-Bernard Bielher témoigne de la difficulté d'obtenir des autorisations pour la réhabilitation des cabanes. Son dossier, pourtant étudié au préalable avec les services de la mairie, n'a obtenu une réponse (défavorable), que 18 mois après son dépôt officiel. Le nouveau plan de gestion évoque ce problème et prévoit des processus de demande mieux balisés suivant la nature des travaux.

Enfin, il faut noter que la SCI de l'île aux oiseaux a planté environ 500 pins sur la partie privée.

Le président lève la séance à 12 h 15 en invitant les participants à se réunir autour du verre de l'amitié offert par l'Aclou..

Fait à La Teste-de-Buch le 2 juin 2026.

Le président
Thierry Dupuch



Le secrétaire
Philippe Laura

